



D.2024.10.16.1.1.14

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

Séance du 16 Octobre 2024

1 – LIGNE C – LIGNE AEROPORT – CONNEXION LIGNE B

1.1 – MARCHES – CONVENTIONS

1.1.14 – Ligne Aéroport –Extension du site de remisage GAROSSOS : Marché de travaux n°LAE 2023 01233 M – Systèmes Centraux et Gestion Technique Centralisée : Autorisation de signer le marché avec l'entreprise ROIRET

L'an deux mille vingt quatre, le seize octobre, dans la salle Garonne, à Toulouse, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRÉSENTS	POUVOIR	ABSENTS-EXCUSÉS
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard	X		
BOLZAN Jean-Jacques	X		
BRIAND Sacha	X		
CARLES Joseph		X (M. Bolzan)	
CARNEIRO Grégoire	X		
CHOLLET François	X		
GRASS Francis	X		
JOP Serge	X		
LATTES Jean-Michel	X		
MOUDENC Jean-Luc		X (M. Lattes)	
OCHOA Nina		X (M. Chollet)	
TERRAIL-NOVES Vincent			X
TRAUTMANN Pierre		X (M. Briand)	
TRAVAL-MICHELET Karine		X (M. André)	
SICOVAL			
CHERUBIN Laurent	X		
LUBAC Christophe	X		
CC DES COTEAUX BELLEVUE			
SEMPERBONI Patrice	X		
CC LE GRAND OUEST TOULOUSAIN			
GUYOT Philippe	X		
MURETAIN AGGLO			
SUAUD Thierry		X (M. Terrisse)	
TERRISSE Jean-Marc	X		

Exposé de Monsieur le Président :

Le Comité Syndical de Tisséo Collectivités,

- Par délibération D.2017.07.05.1.1 du 05 juillet 2017, approuvait le programme Toulouse Aerospace Express (3^{ème} ligne de métro et Ligne Aéroport Express).
- Par délibération D.2017.07.05.1.2 du 05 juillet 2017, approuvait la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage confiée à la Tisséo Ingénierie et en autorisait la signature.
- Par délibération D.2019.02.06.1.3 du 06 février 2019, approuvait les ajustements de programme Toulouse Aerospace Express (3^{ème} ligne de métro et Ligne Aéroport Express) dont ceux de la sous-opération Ligne Aéroport Express et notamment la création d'un terminus partiel sur la ligne T1.
- Par délibération D.2019.07.03.1.6 du 03 juillet 2019, autorisait Tisséo Ingénierie à signer le marché de maîtrise d'œuvre complète n° LAE 2019 13775 M, avec le groupement INGEROP CONSEIL & INGENIERIE – GAUTIER + CONQUET et Associés – L2DA – T2MI, CITEC Ingénieurs Conseils.
- Par délibération D.2019.11.27.1.1, déclarait d'intérêt général l'opération Toulouse Aerospace Express (3^{ème} Ligne de métro et Ligne Aéroport Express).
- Par arrêté préfectoral en date du 7 février 2020, Monsieur le Préfet de la Haute-Garonne a déclaré d'utilité publique et urgents les travaux de réalisation de l'opération Toulouse Aerospace Express (3^{ème} Ligne de Métro et Ligne Aéroport Express).
- Par délibération D.2021.07.07.1.1.1, approuvait les études d'Avant-Projet de la sous opération LAE et arrêtaient l'enveloppe financière prévisionnelle de cette sous opération à 27,35 millions d'euros HT (valeur Janvier 2017).
- Par délibération D.2021.07.07.1.1.2, approuvait les études d'Avant-projet de l'extension du centre de remisage sur le site de Garossos dans le cadre de l'opération Ligne Aéroport Express au coût prévisionnel de travaux de 5 050 000 euros (HT valeur janvier 2017).

S'agissant de l'opération Ligne Aéroport : l'ensemble des travaux fait l'objet de 12 lots décomposés comme suit :

- Lot 01 : Infrastructures VRD et Voie ferrée,
- Lot 02 : Ligne Aérienne de Contact,
- Lot 03 : Energie Cfo, Cfa,
- Lot 04 : Eclairage Public,
- Lot 05 : Signalisation ferroviaire,
- Lot 06 : Mobilier de station,
- Lot 07 : Bâtiment,
- Lot 08 : Auvent et Verrière,
- Lot 09 : Plantations et espaces Verts,
- Lot 10 : Billetterie
- Lot 11 : SAEIV
- Lot Gestion technique Centralisée.

S'agissant de l'opération Extension du site de remisage Garossos : l'ensemble des travaux fait l'objet de 5 lots décomposés comme suit :

- Lot 01 : Infrastructures VRD et Voie ferrée,
- Lot 02 : Ligne Aérienne de Contact,
- Lot 03 : Energie Cfo, Cfa,
- Lot 04 : Signalisation Ferroviaire,
- Lot Gestion technique Centralisée.

Le marché objet de la présente délibération concerne le lot Gestion Technique Centralisée commun aux deux opérations (Ligne Aéroport & Extension du site de remisage) et regroupe essentiellement les prestations suivantes :

- Réalisation des travaux de systèmes centraux : Gestion technique centralisée et supervision de la signalisation ferroviaire.

La durée prévisionnelle du marché est de 48 mois.

Ce marché « Gestion Technique Centralisée » a fait l'objet d'une procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence préalable avec l'entreprise ROIRET pour des raisons techniques au regard du système en place développé par ROIRET, conformément aux dispositions de l'article R2122-3 2° du Code de la Commande Publique.

Le Dossier a été transmis au candidat le 25 avril 2024 par voie électronique.

La date limite de remise de l'offre était fixée au 4 Juin 2024.

La phase de négociation s'est achevée au travers de la dernière proposition de l'entreprise le 24 Août 2024.

La Commission d'Appel d'Offres de Tisséo Collectivités a, dans sa séance du 7 Octobre 2024, attribué le marché à l'entreprise ROIRET pour un montant de 619 906,00 € HT.

Il est donc proposé au Comité Syndical d'autoriser la signature du marché LAE 2023 01233 avec l'entreprise ROIRET et d'autoriser la dépense correspondante.

Le Comité Syndical :
Entendu l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés :
[MM. Suaud (pouvoir) et Terrisse n'ont pas pris part au vote]

ARTICLE 1 : AUTORISE Tisséo Ingénierie à signer avec l'entreprise ROIRET le marché n° LAE 2023 01233 relatif aux travaux de Gestion Technique Centralisée dans le cadre des opérations Ligne Aéroport & Extension du site de remisage Garossos pour un montant total 619 906,00 € HT.

ARTICLE 2 : AUTORISE les dépenses correspondantes.

ARTICLE 3 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme,
Le Président,

Jean-Michel LATTES